

### Profitez au maximum de la saison fiscale 2006 avec ces conseils de fin d'année

- Le crédit d'impôt pour les laissez-passer de transport en commun est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006. Assurez-vous donc de conserver vos laissez-passer mensuels, ainsi que vos reçus. Le laissez-passer doit être valide pour une période minimale d'un mois. Vous pouvez réclamer le crédit pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et pour les personnes à votre charge âgées de moins de 19 ans à la fin de l'année.
- Si vous désirez profiter de la subvention canadienne d'épargne-études (SCEE), vous devez verser une cotisation au régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ) de votre enfant avant le 31 décembre. Le gouvernement fait une contribution égale à 20 % des premiers 2 000 \$, jusqu'à un maximum de 400 \$ par année par enfant. Si votre revenu familial est inférieur à 72 756 \$, vous recevrez également un taux majoré sur les premiers 500 \$ que vous cotiserez.
- Vous vous sentez généreux? Si vous désirez réclamer un don de bienfaisance sur vos déclarations 2006, vous devez le faire avant le 31 décembre. Si vous avez déjà fait des dons qui excèdent 200 \$ en 2006, vous recevrez un crédit fédéral de 29 % au lieu de 15,25 % pour les dons moindres que 200 \$.
- Prévoyez-vous une visite coûteuse chez le dentiste sous peu? Les frais médicaux peuvent être réclamés dans n'importe quelle période de 12 mois se terminant en 2006. Par conséquent, si vous devez aller chez le dentiste plus qu'une fois, vous devriez prendre vos rendez-vous dans la même période de 12 mois pour maximiser votre réclamation. Rappelez-vous que les frais médicaux sont réduits par un certain pourcentage de votre revenu. Plus la valeur en dollar est grande, plus vous avez de chances de faire la réclamation.
- Vous déménagez pour commencer à travailler dans une autre province? Vérifiez les taux d'imposition provinciaux avant de choisir la date de votre déménagement. Vous êtes assujettis à l'impôt provincial dans la province où vous résidez au 31 décembre. Par conséquent, s'il y a une différence importante dans les taux d'imposition, vous voudrez peut-être accélérer ou retarder votre déménagement.

Un conseiller fiscal de H&R Block peut vous donner d'autres conseils d'impôt de fin d'année.

#### **Au sujet de H&R Block Canada**

H&R Block Canada prépare près de 2 millions de déclarations de revenus annuellement, faisant d'elle le chef de file de l'industrie de la préparation des déclarations de revenus au Canada. Avec son bureau national situé à Calgary, Alberta, la compagnie sert les contribuables canadiens dans plus de 950

bureaux à travers le Canada. H&R Block Canada Inc., est une filiale de H&R Block, Inc., une compagnie à exploitation diversifiée avec filiales, fournissant une gamme étendue de produits et services financiers. D'autres informations au sujet de H&R Block Canada sont disponibles sur le site de la compagnie à [www.hrblock.ca](http://www.hrblock.ca), ou en appelant 1-800-HRBLOCK.

**Pour plus de renseignements, communiquez avec :**

Tina Quelch

Calador Communications

(416) 925-6034

[tina@caladorcommunications.com](mailto:tina@caladorcommunications.com)